

## **Communiqué de Stéphane Blanchet maire de Sevran du 15/12/2020**

Madame, Monsieur,

Dans la nuit, de vendredi à samedi, du 11 au 12 décembre, un club privé, avenue de Livry, a organisé une soirée clandestine qui a engendré un tapage nocturne.

Pendant la période de pandémie, avec le risque de développer la circulation du virus avant les fêtes, ce n'est pas admissible.

Une trentaine de personnes ont été verbalisées par la Police nationale. Je suis déterminé à faire respecter le droit avec le concours de la force publique.

Je vous tiendrai régulièrement informés des initiatives municipales en ce sens.

Bien à vous

Stéphane Blanchet, maire de Sevran

Publié le 15 décembre 2020